



## Je suis bénéficiaire du rsa à ton droit de me l'enlever suite a une dette

Par **Lolo26@**, le **11/03/2020 à 21:25**

Je suis bénéficiaire du rsa je n ai que ça comme revenue je suis seule peut on me le supprimer suite a une dette merci de me répondre

Par **Visiteur**, le **11/03/2020 à 21:29**

Bonjour Madame ou Monsieur.

Ici, on ne peut poser une question qu'à la condition de respecter les CGU.

Oui, la CAF doit récupérer le trop versé , qui pénalise ceux qui payent impôts CSG et autres cotisations sociales..

Vous pouvez cependant négocier pour que la retenue soit partielle, il existe un barème. Demandez qu'il vous soit appliqué.